



République et canton de Genève

AVIS



En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Gy est convoqué pour une séance ordinaire

**le jeudi 16 janvier 2025 à 19h.15
à la mairie**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 5 décembre 2024
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Décision de l'ACG sujette à opposition des conseils municipaux
6. Projet de délibération – DM 2025_65 – 35 000 F - remplacement d'un collecteur – route de Covéry
7. Projet de délibération – DM 2025_66 – 12 000 F - chemisage d'un collecteur – route de Bellebouche/allée du Chambet
8. Comptes rendus des commissions
9. Dates des prochaines séances
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers